

Champagne dans la Voix : pas de quoi s'enivrer

C'était une simple information en questions diverses, lors du comité d'entreprise de ce 26 mai. Jacques Hardoin pensait devoir informer d'abord le conseil d'administration, il a reconnu s'être trompé. Cette information, qui a d'ailleurs fait l'objet d'un communiqué dans la foulée, est tout sauf anodine. **La SA Voix du Nord va prendre le contrôle de New Pôle CAP**, la holding qui rassemble l'Union, l'Ardennais, L'Est éclair, Libération Champagne et la régie publicitaire CAP.

Rossel avait racheté le Pôle CAP à Hersant fin 2012. Il a largement dégraissé. Les effectifs totaux sont passés de 566 à 396 personnes. Les résultats ont été nettement améliorés et l'Union-L'Ardennais d'une part, L'Est-Eclair-Libération Champagne de l'autre, enregistrent un EBE de 3,6 M€ (7,8%) et de 0,8 M€ (5,8%). Des chiffres jugés assez solides pour intégrer New Pôle CAP à la SA La Voix.

Qu'attendre de ce changement ?

Une fois de plus, la SA Voix du Nord joue le rôle d'une holding de tête, ou de vache à lait. Si elle ne débourse rien pour les achats (c'est l'affaire de Rossel ou des banques, comme pour la prise de participation dans 20 Minutes), elle doit reprendre les dettes. Ainsi des 11 M€ que New Pôle CAP a emprunté au Crédit agricole et au Crédit mutuel Nord-Europe.

L'imprimerie ne devrait pas tirer bénéfice de la restructuration. Les titres de CAP continueront d'être imprimés à Reims. L'idée essentielle de la direction réside dans les synergies. Administratives, informatiques et commerciales (ventes) d'abord, mais de toutes natures ensuite. Cela se traduira inévitablement par des réductions d'effectifs, tant la diminution des charges et notamment de la masse salariale s'apparente au salut pour nos dirigeants. Cela peut concerner les nouvelles filiales, mais aussi La Voix, et tout particulièrement la rédaction.

La logique du non remplacement atteint ses limites. L'étape suivante consiste forcément à restructurer les implantations. Ce serait une grave erreur de réduire notre présence sur le terrain ; nous aurons l'occasion de le dire lors de la réunion de la commission de suivi du 30 juin, que nous avons sollicitée, afin de peser sur les moyens et sur les droits d'auteur. Car l'autre danger est la mutualisation des contenus entre titres.

Il faut préserver les forces de travail de la Voix, s'appuyer, quand c'est possible, sur les vertus du regroupement, mais sans se saigner financièrement pour les filiales. En 2014, elles ont rapporté à la Voix. Ce n'est pas toujours le cas, et on ne parle même pas des dettes effacées. Nous aurons tout cela à l'esprit quand nous nous prononcerons sur ce projet de prise de contrôle de New Pôle CAP par la SA Voix du Nord, lors du **CE extraordinaire du 12 juin**.

Nous aurons aussi en tête **qu'il s'agit d'une première étape** dans un redéploiement plus large. Jacques Hardoin en a tracé les contours au CE. Soit les activités de presse et les opérations financières du groupe sont dissociées, pour former deux holdings distinctes, soit la SA Voix du Nord devient ouvertement une holding de tête, pour tout le groupe. Dans les deux cas, une profonde mue sera opérée. Hier, La Voix du Nord était le vaisseau-mère. Demain, ce sera un navire parmi d'autres.

De soleil, la Voix deviendra satellite. La Terre le sait depuis Copernic, ce n'est plus du tout la même histoire...